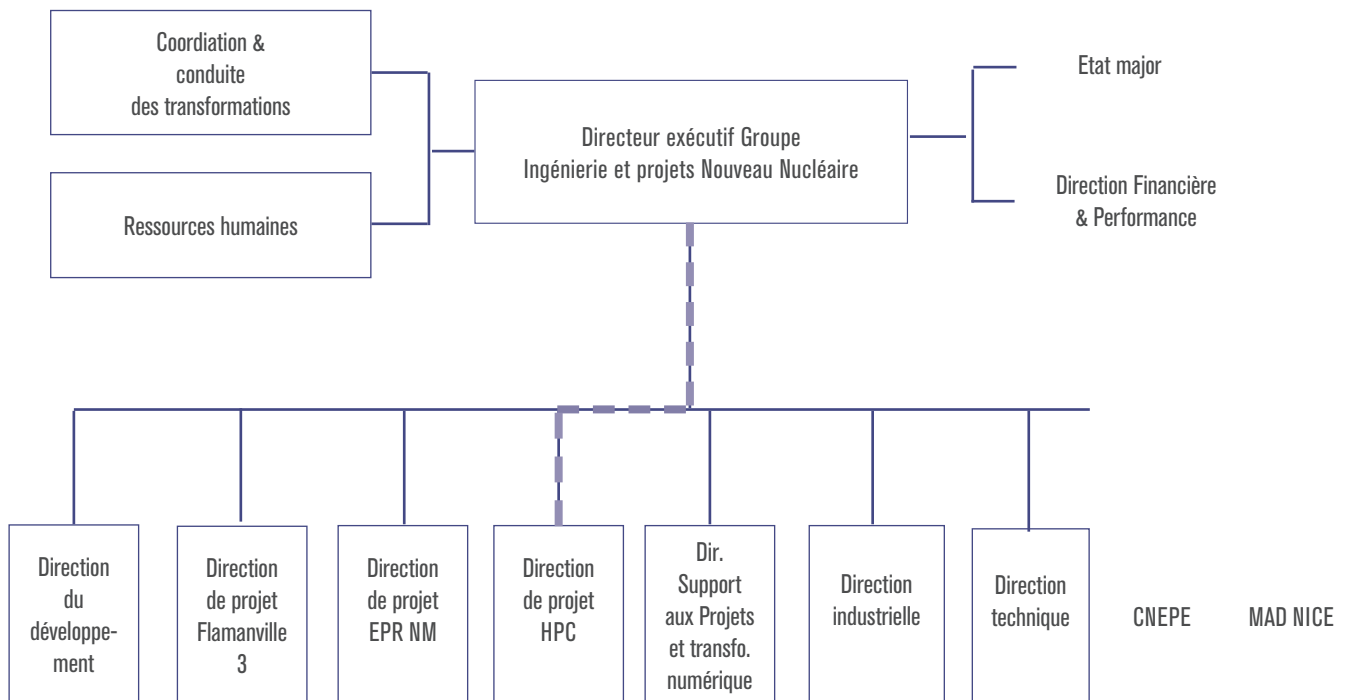


**PROJET DE RÉORGANISATION DE LA DIRECTION DE L'INGÉNIERIE
ET DES PROJETS NOUVEAU NUCLÉAIRE**

Monsieur le directeur, vous nous avez présenté le projet de réorganisation de la DIPNN pour information le 1er juin et nous devons maintenant donner notre avis. Sur le papier, le projet semble relativement clair, le périmètre des 9 entités managériales opérationnelles est précisément défini : Les principaux changements sont en apparence bien cadrés.



La direction Industrielle située à Saint-Denis, regroupant le Ceidre actuel ainsi que les activités et emplois du Domaine Politique Industriel de l'actuelle Direction Technique et Industrielle serait structurée autour de trois enjeux principaux : la politique industrielle nucléaire, la maîtrise des réalisations, la maîtrise du comportement des matériaux et de leur impact sur l'environnement.

La Direction Technique serait structurée autour de trois enjeux principaux : la mise à disposition d'un référentiel technique de conception, la mise à disposition d'une expertise en matière de sûreté, et la veille technologique.

En plus des agents du SEPTEN cette direction intégrerait 6 emplois du Domaine Référentiels Techniques de l'actuelle Direction Technique et Industrielle, et 1 emploi du Pôle Managements des Risques de la Direction des Opérations et de la Performance de l'Ingénierie et serait basée à Lyon.

Basée virtuellement à Montrouge, l'entité de Mise à Disposition regrouperait les salariés EDF mis à disposition d'Edvance.

Les fonctions support seraient assurées au sein de la DSPTN. Les salariés concernés sont les 637 salariés transférés du CNEN, 5 salariés transférés du CEIDRE, 2 salariés transférés du SEPTEN et les 37 salariés transférés de la direction de projet EPR NM.

Tout paraît limpide dans ce que vous nous présentez. Mais lorsque nous avons soumis ce projet aux salariés, tout semble s'obscurcir.

La Direction Support aux Projets et de la Transformation Numérique (DSPTN) regroupant les activités et emplois du CNEN hors mises à disposition dans Edvance, les services PLM, PMI et DSI de la Direction des Opérations Performances de l'Ingénierie (DOPI) aurait en charge :

- Le développement la capitalisation des méthodes et des outils de pilotage d'un grand projet ou d'un programme d'investissement.
- Le management des compétences des métiers de projets pour l'ensemble de la DIPNN.
- Le pilotage des réserves foncières pour le nouveau nucléaire français et la fonction de Direction des Systèmes d'Information de la DIPNN (DSI).
- La mise à disposition de compétences au profit des directions de projet, des centres d'ingénierie ou des programmes sous la forme de missions ponctuelles, de prestations d'assistance ou des programmes sous forme de missions.

Cette nouvelle entité qui intégrerait le reliquat du CNEN ne nous semble pas complètement pérenne du fait de son implication sur des activités purement transverses, qui pourraient relever d'un rattachement direct aux fonctions centrales.

Que dire de la sous-traitance RH des environ 650 salariés en MAD dans Edvance ?

Dernièrement, nos militants au CNEN ont appris le rattachement de quelques agents du projet HPC à l'entreprise NNB, alors qu'ils devaient initialement basculer dans Edvance.

Bien que ce point ne soit pas directement lié au dossier, mais à celui de la création d'Edvance, il démontre la fragilité de l'exhaustivité de l'organisation projetée dans le cadre global d'Edvance et de la réorganisation DIPNN.

Autre point d'inquiétude : la localisation des agents dans les nouvelles structures créées. Vous nous avez clairement indiqué que les déménagements seraient à examiner au cas par cas et à éviter tant que se faire possible.

Pourtant les salariés de DOPI, actuellement à Saint-Denis, se sont entendus dire qu'on les attendait à Montrouge.

Cette incertitude est bien là, au quotidien, pour des agents qui n'ont aucune idée d'où se trouvera leur lieu de travail dans quelques mois et qui entendent tout et son contraire.

Ces deux exemples sont ceux dont nous avons connaissance à l'heure actuelle. Il en existe sûrement d'autres qui nous remonteront une fois le projet de réorganisation acté. Mais nous avons déjà une preuve flagrante du décalage entre le projet papier et l'application sur le terrain.

Ce flou fait planer énormément d'incertitudes sur les futures conditions de travail et d'emplois des salariés. Dans ces circonstances, nous ne pouvons qu'émettre un avis négatif en réponse aux contradictions et questionnements très présents sur l'avenir des salariés de la DIPNN.